

Appel à candidature à un poste d'ingénieur forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bretagne - Pays de la Loire

| | |
|-----------------------------------|--|
| <u>Intitulé du poste :</u> | Ingénieur Forestier (H/F) en charge des documents de gestion durable et d'actions de développement forestier en Région Pays de la Loire |
| <u>Type de contrat :</u> | CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPFF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés. |
| <u>Catégorie d'emploi :</u> | A |
| <u>Rémunération :</u> | Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPFF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 32K€ et 54K€ . |
| <u>Résidence administrative :</u> | Saint-Herblain (44) |
| <u>Prise de poste prévue :</u> | 1^{er} juin 2023 |

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares, soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Description du poste

Sous l'autorité du directeur et de son adjoint, l'ingénieur (H/F) aura pour missions et responsabilités :

Responsabilité des documents de gestion durable (DGD) pour la partie Pays de la Loire du CRPF, en lien étroit avec le responsable interrégional des DGD :

- Déclinaison locale pour les DGD du Contrat d'Objectifs du CNPFF ; accompagnement des évolutions réglementaires et de la modernisation des procédures (télétransmission) ;
- Elaboration et mise en œuvre des documents cadres (SRGS...);
- Coordination de l'instruction des PSG en lien avec le personnel dédié et selon les procédures ;
- Relations avec les rédacteurs (experts, coopératives) et les services déconcentrés de l'Etat ;
- Appui réglementaire (code forestier, code de l'urbanisme...).



Responsabilité du département de Loire-Atlantique et développement forestier :

- Animation de l'équipe départementale et déclinaison du Contrat d'Objectifs du CNPF ;
- Relation avec les partenaires, élus, administrations ;
- Appui au fonctionnement général du Centre et implication dans certaines conventions, études, essais et actions de développement ;
- Appui ponctuel au CNPF sur des dossiers nationaux, selon actualité et compétences.

Responsable des systèmes d'information et de communication pour la partie Bretagne Pays de la Loire : (cette fonction ne nécessite pas de formation spécifique mais une culture en la matière et la capacité à appliquer des procédures préétablies, en lien et avec l'aide du Service national dédié) :

- Gestion des postes informatiques et imprimantes et gestion des droits sur les serveurs ; appui aux dépannages simples et relai vers service national si plus complexe ;
- Relai local des annonces et déploiements nationaux.

Profil recherché

Formation – expériences

- Candidat externe : Diplôme d'ingénieur forestier ou équivalent de niveau I ou membre du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;
- Candidat interne : Ingénieur dans un autre service ou Technicien Forestier (T2) justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 9 années dans cette catégorie ;
- Connaissances techniques et juridiques forestières solides ;
- Connaissance et expérience souhaitées en matière de développement forestier ;
- Bonne maîtrise des logiciels courants (bureautique, ...) et des SIG ; des connaissances ou une aisance en matière de gestion de matériel informatique seraient un plus ;
- Permis B obligatoire.

Compétences et qualités requises

- Dynamisme, rigueur, autonomie et sens de l'organisation ;
- Capacités d'animation et d'encadrement ;
- Sens du contact et des responsabilités, capacité d'écoute, aptitude à travailler en équipe ;
- Intérêt pour l'innovation, capacité à susciter, élaborer et suivre des projets simultanément ;
- Très bonnes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ; télétravail envisageable de 1 à 3 jours selon le métier exercé (hors dispositions particulières liées à la crise sanitaire, transports... ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Arnaud GUYON, Directeur du CRPF : 06 84 83 36 52 - arnaud.guyon@cnpf.fr
- Nicolas LORIQUE, Directeur adjoint du CRPF : 02 99 30 44 99 - nicolas.lorique@cnpf.fr



www.cnpf.fr





Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective **le 7 avril 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste ;
- un curriculum vitae détaillé : études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles ;
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par courriel ou par courrier postal à :

Monsieur le Directeur du CRPF de Bretagne - Pays de la Loire,
36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT-HERBLAIN

arnaud.guyon@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra entre le 17 avril et le 21 avril 2023 dans les locaux du CNPF à Saint-Herblain.



www.cnpf.fr

